



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Carrelage

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](#)

Lorsque les cannelures sont traînées sur des colonnes, au XII^e siècle, il

est rare qu'elles soient simples ; elles sont ou chevronnées ou en zigzags, ou torses, ou rompues, ou remplies par des ornements (voy. COLONNE) ; telles sont les cannelures d'une des colonnes de la porte principale de la cathédrale d'Autun (4) ; ce n'est guère qu'en Provence que l'on rencontre des colonnes cannelées simples. Au XIII^e siècle, la cannelure disparaît lorsque l'architecture ogivale est adoptée.

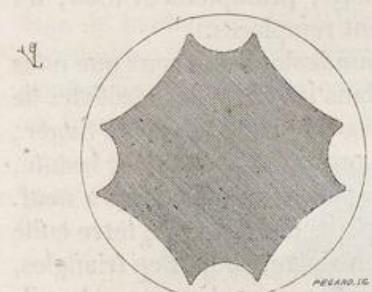
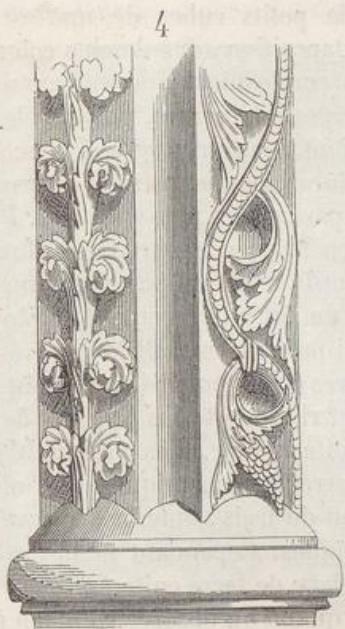
Un des derniers exemples de cannelures appliquées à des colonnes se voit à l'extérieur du chœur de l'église Saint-Rémy de Reims, dont la construction remonte aux dernières années du XII^e siècle. Mais il ne faut pas oublier qu'à Reims il existe de nombreux fragments d'antiquités romaines, et que la vue de ces monuments eut une influence sur l'architecture et la sculpture de cette partie de la Champagne.

Les cannelures reparaissent sur les pilastres et sur les colonnes au moment de la Renaissance ; souvent alors comme à la façade de la galerie du Louvre, côté de la rivière, ou comme au rez-de-chaussée de la galerie de Philibert Delorme au palais des Tuilleries, elles alternent avec des assises formant bossage.

CANTON, s. m. Terme de blason. **CANTONNÉ** se dit, en architecture, des piliers dont les quatre faces sont renforcées de colonnes engagées ou de pilastres ; on dit alors : pilier *cantonné* de quatre colonnes, de quatre pilastres (voy. PILIER).

CARREAU, s. m. C'est le nom que l'on donne à des tablettes de pierre, de marbre ou de terre cuite, qui servent à pavier l'intérieur des édifices (voy. CARRELAGE). On désigne aussi par *carreaux* les morceaux de pierre peu profonds qui forment les parements d'un mur. Un mur est bâti en carreaux ou carreaudages et boutisses (voy. BOUTISSE).

CARRELAGE, s. m. Assemblage de carreaux de pierre, de marbre ou de

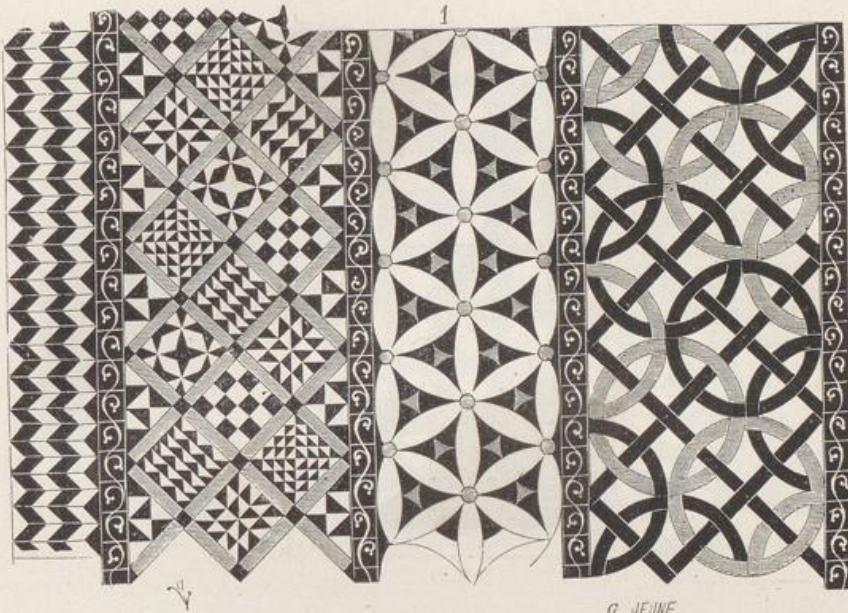


UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

terre cuite. Les Romains couvraient ordinairement l'aire des salles à rez-de-chaussée de mosaïques composées de petits cubes de marbre de diverses couleurs, formant, par leur juxtaposition, des dessins colorés, des ornements et même des sujets. Ils employaient souvent aussi de grandes tables de marbre ou de pierre carrées, oblongues, polygonales et circulaires, pour dallier les salles qui devaient recevoir un grand concours de monde; car la mosaïque ne pouvait durer longtemps sous les pas de la foule. La brique était réservée pour les pavages les plus vulgaires. Pendant les premiers siècles du moyen âge, en France, ces traditions furent conservées; mais les marbres, dans le nord, n'étaient pas communs, la façon de la mosaïque dispendieuse; elle ne fut que rarement employée pour les pavages (voy. MOSAÏQUE); on lui préféra les dallages gravés et incrustés de mastics de couleur, ou les terres cuites émaillées. Partout, en effet, on pouvait fabriquer de la brique, et rien n'est plus aisé que de lui donner des tons variés par une couverte cuite au four. Il est vraisemblable que, dès l'époque carlovingienne, les carrelages en briques de couleur étaient en usage; on pouvait ainsi, à peu de frais, obtenir des pavages présentant à peu près l'aspect des mosaïques. Cependant nous devons dire que nous ne connaissons aucun carrelage de terre cuite antérieur au xii^e siècle; on n'en doit pas être surpris, quand on observe combien peu durent les émaux dont on revêt cette matière; promptement usés, les carrelages en terre cuite devaient être souvent remplacés.

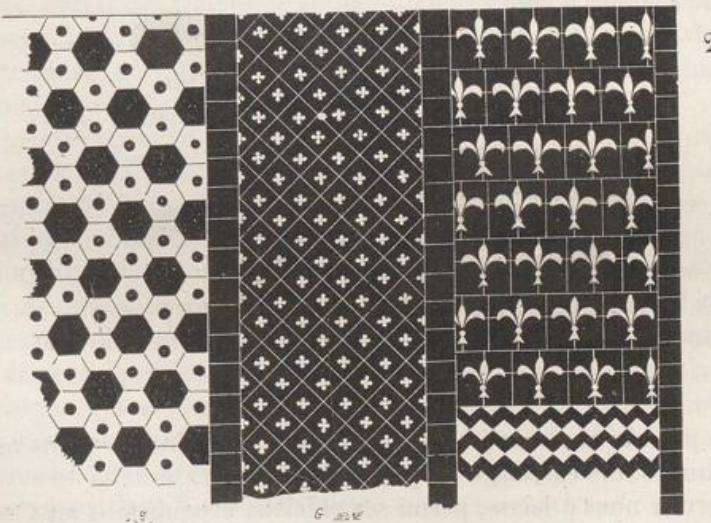
Les carrelages les plus anciens que nous connaissons sont ceux que nous avons découverts, il y a quelques années, dans les chapelles absidales de l'église abbatiale de Saint-Denis; ces carrelages sont du temps de Suger; ils furent laissés la plupart en place, à cause probablement de leur beauté, lorsque, sous le règne de saint Louis, ces chapelles furent remises à neuf. Ils sont en grande partie composés de très-petits morceaux de terre cuite émaillés en noir, en jaune, en vert foncé et en rouge, coupés en triangles, en carrés, en losanges, en portions de cercle, en polygones, etc.; ils forment, par leur assemblage, de véritables mosaïques d'un dessin charmant. Le carrelage de la chapelle de la Vierge, publié dans les *Annales archéologiques* de M. Didron et dans l'*Encyclopédie d'Architecture* de M. Bance, celui de la chapelle de Saint-Cucuphas, également reproduit dans ce dernier ouvrage et dans les *Études sur les carrelages historiés* de M. Alfred Ramé, et restaurés aujourd'hui, sont deux très-beaux spécimen des carrelages mosaïques du xii^e siècle. Nous croyons inutile de reproduire ici les ensembles de ces carrelages, et nous nous bornerons à en donner des fragments, afin de faire connaître la méthode suivie par les architectes de ce temps. Ces carrelages se composent généralement de bandes formant des dessins variés, séparées par des bordures étroites. L'influence de la mosaïque antique se fait encore sentir dans ces combinaisons, car chaque carreau porte sa couleur, et c'est par leur assemblage que les dessins sont obtenus. Les briquetiers du xii^e siècle avaient poussé fort loin l'art de mouler ces petits morceaux de terre, et souvent ils componaient des dessins

assez compliqués, des ornements même, par l'enchevêtrement de courbes les unes dans les autres. L'exemple que voici (1) d'un fragment de carrelage



G. JEUNE

lage de la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Denis nous fait voir des bandes formées de cercles noirs et rouges qui se pénètrent, et des compartiments très-fins composés de morceaux triangulaires, carrés, ou en fuseaux, qui n'ont pas plus de 0,03 centimètres de côté¹. Nous trou-

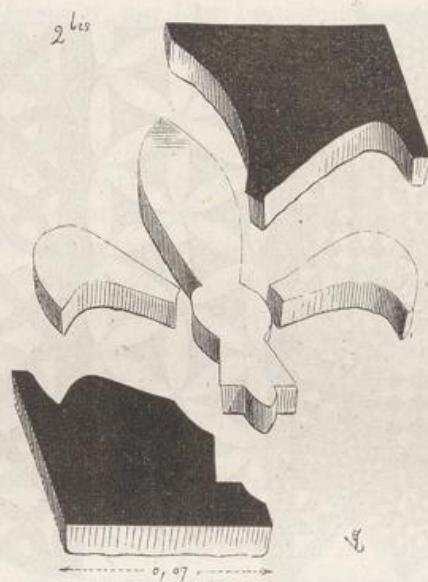


2

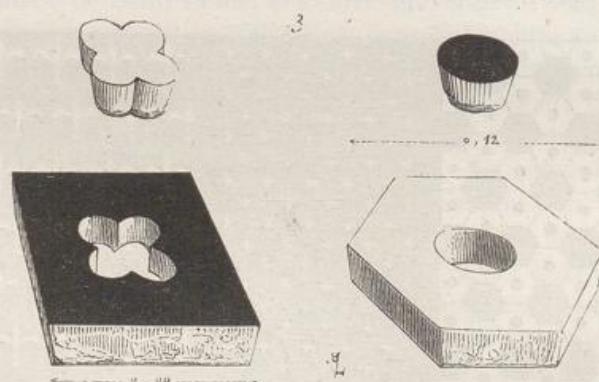
vons même dans le carrelage de la chapelle Saint-Cucuphas de l'église de Saint-Denis des fleurs de lis jaune sur fond noir-vert ainsi combinées (2).

¹ Nous avons rendu les tons noir ou vert sombre par du noir, le rouge par des

La fig. 2 bis présente la disposition des morceaux dont est formée cette



sorte de mosaïque. Quelquefois les carreaux sont pénétrés d'une petite pièce de terre cuite d'une autre couleur qui vient s'adapter dans le creux

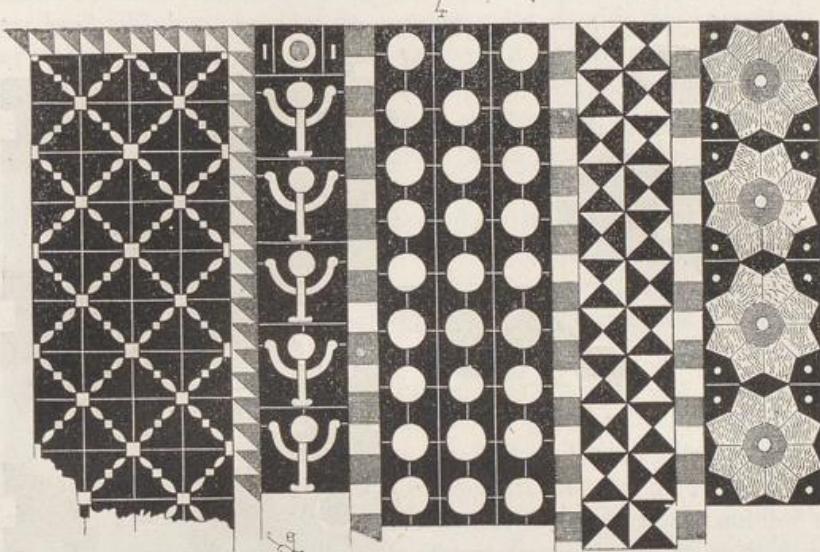


ménagé pour la recevoir (3). Ces exemples sont tirés de la même chapelle, dont tout le carrelage est jaune et noir-vert.

M. Percier nous a laissé, parmi ses précieux croquis faits en 1797 dans l'église de Saint-Denis, quelques-uns de ces carrelages du XII^e siècle, dont

hachures, et le jaune par le blanc. Le rouge est couleur brique, le jaune est d'un ton d'ocre clair fort doux.

la composition est si originale. Nous donnons ici (4) l'un des plus beaux;

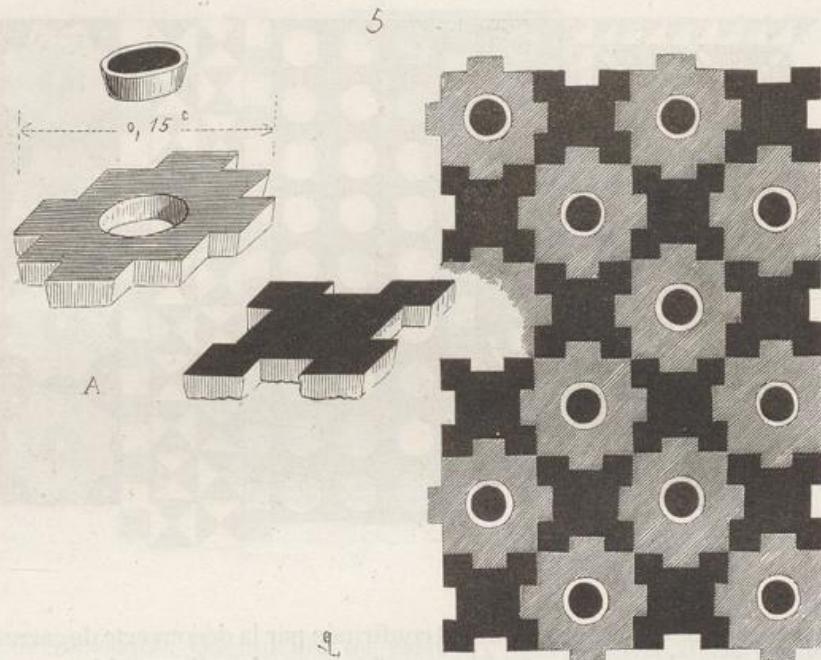


l'exactitude de ces croquis nous est confirmée par la découverte de carreaux qui, quoique dérangés, coïncident parfaitement avec l'ensemble que nous reproduisons. Dans ce dernier carrelage, beaucoup de morceaux de terre cuite simulent un marbre vert jaspé¹. Évidemment, les artistes du XII^e siècle, imbus des traditions antiques, cherchaient à rendre l'effet des mosaïques romaines des bas-temps, dont ils possédaient encore de nombreux exemples; n'ayant pas de marbres à leur disposition, ils les imitaient au moyen de l'émail dont ils revêtaient leurs carreaux.

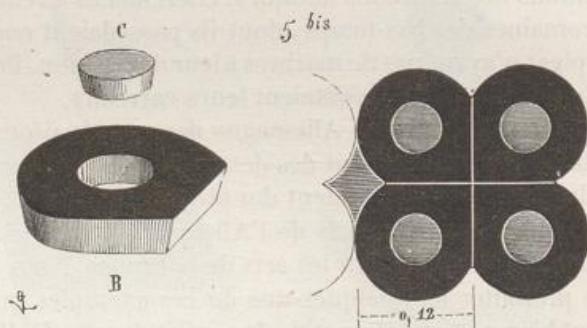
Nous avons encore trouvé en Allemagne des combinaisons de carreaux de terre cuite de couleur formant des dessins variés par leur silhouette et leur assemblage. Ces carreaux datent des premières années du XIII^e siècle; il ne faut pas oublier que les arts de l'Allemagne étaient alors en retard d'une cinquantaine d'années sur les arts de la France. Nous pensons qu'il est utile de présenter ici quelques-uns de ces exemples qui, d'ailleurs, appartiennent bien nettement au style du XII^e siècle, et cela d'autant mieux que ces carreaux proviennent des environs de Dresde, et que ces contrées recevaient alors tous leurs arts de l'Occident. Ces fragments (5 et 5 bis) sont aujourd'hui déposés dans le musée du Grand-Jardin, à Dresde, et appartiennent au cloître de Tzelle, situé à vingt-quatre kilomètres de cette ville. Les figures A et B font voir comment ces carreaux sont fabriqués et comment ils s'assemblent; ils sont noirs et rouges; les petites pièces C sont seules bordées d'un filet blanc. On remarquera que, dans tous les

¹ Ces morceaux sont rendus dans la gravure par un travail irrégulier.

exemples que nous venons de donner ci-dessus, le noir-vert joue un grand rôle; c'est là un des traits caractéristiques des carrelages du xii^e siècle,



tandis qu'au xiii^e siècle c'est le rouge qui domine. En règle générale, dans les décos intérieures, au xii^e siècle, les pavages sont d'un ton très-



soutenu et chargé, tandis que les peintures sont claires; le vert, le jaune, l'ocre rouge et le blanc sont les couleurs préférées. Au xiii^e siècle, au contraire, les surfaces horizontales, les pavages sont brillants, clairs, tandis que les peintures des parements sont très-vigoureuses de ton; et il n'est pas rare même, vers la fin du xii^e siècle et pendant le xiv^e, de voir le noir occuper des surfaces importantes dans la décos des parements verticaux (voy. PEINTURE).

Mais ce n'est pas seulement par l'harmonie des tons que les carrelages

du xii^e siècle diffèrent de ceux du xii^e, c'est aussi par le mode de fabrication ; en cela, comme en toute chose, le xiii^e siècle rompt franchement avec les traditions : au lieu de composer les dessins des carrelages en assemblant des pièces de formes variées, il adopta un système de carreaux ordinairement carrés, ornés au moyen d'incrustations de terres de couleurs différentes, rouge sur jaune, ou jaune sur rouge. Les carreaux noirs furent employés, le plus souvent alors, comme encadrements ; le noir-vert devint plus rare, pour reparaître au xiv^e siècle. Les exemples de carrelages du xiii^e siècle abondent dans nos anciennes églises, dans les châteaux, palais et maisons. Il faut toutefois remarquer ici que le carrelage en terre cuite émaillée n'est guère employé que dans les chœurs, les chapelles, ou les salles qui n'étaient pas faites pour recevoir un grand concours de monde. L'émail s'enlevant assez facilement par le frottement des chaussures, on n'employait pas les carreaux émaillés dans les nefs ou collatéraux, dans les galeries ou grand'salles des châteaux et palais. Si la terre cuite était mise en œuvre dans les lieux très-fréquentés, elle était posée sans émail et alternée souvent avec des dalles de pierre et même des carreaux de marbre. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'à partir du xi^e siècle le sol des nefs servait de sépulture, et qu'étant ainsi bouleversé sans cesse et recouvert de dalles funéraires, il n'était guère possible d'y maintenir un dessin général composé de petites pièces de terre cuite.

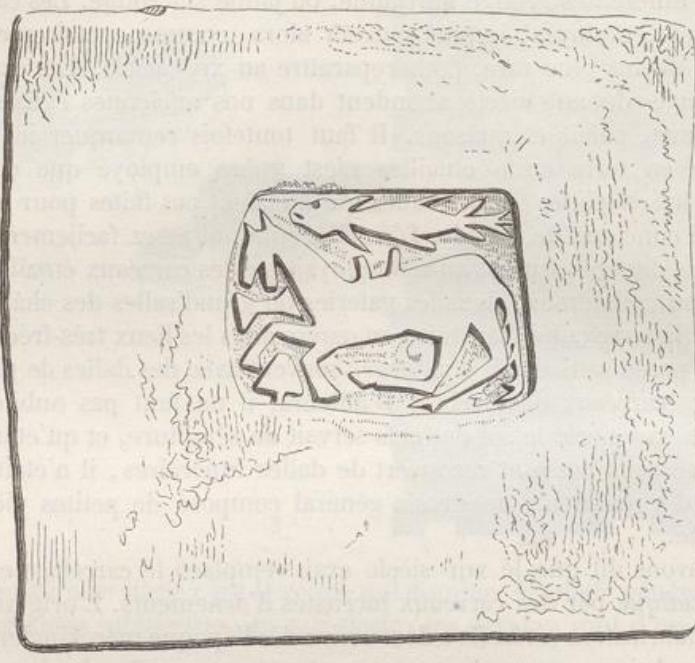
Nous avons dit que le xii^e siècle avait remplacé le carrelage en terre cuite *mosaïque* par des carreaux incrustés d'ornements. L'origine de ce mode de fabrication est facile à découvrir : dès l'époque mérovingienne, on cuisait des briques pour pavage, présentant en creux des dessins plus ou moins compliqués ; ces dessins s'obtenaient au moyen d'une estampille appliquée sur la terre encore molle. On retrouve dans l'église de l'ancien prieuré de Laitre-sous-Amance, consacré en 1076, des carreaux qui ne sont pas recouverts d'émail, mais simplement estampés en creux. « Ces briques¹ sont carrées ou barlongues ; ces dernières ont 0,09 c. de largeur sur 0,18 c. de longueur. Elles offrent soit des lignes droites qui se coupent de manière à former des carrés, soit des rinceaux enfermés entre deux bandes chargées de hachures. Les briques barlongues formaient des encadrements dans lesquels on rangeait, l'une à côté de l'autre, un certain nombre de briques carrées. »

Nous avons trouvé, dans des fouilles faites à Saint-Denis, quelques carreaux ainsi gravés de cercles et de losanges recouverts d'un émail tendre, opaque, blanc sale, produit par une légère couche de terre plus fusible que le corps de la brique. Voici une copie, moitié d'exécution, de carreaux ainsi estampillés provenant des fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église de Sainte-Colombe à Sens, et dont la date paraît fort

¹ Voy. l'*Essai sur le pavage des églises antér. au xv^e siècle*, par M. Deschamps du Pas (*Annales archéol.*, t. X). *Bullet. monum.* de M. de Caumont, 1848, p. 712.

ancienne (6) ¹. Ils sont composés d'une terre blanc jaunâtre assez résistante, mais sans couverte. Du moment qu'on possédait des carreaux gravés en creux, il était naturel de chercher à remplir cette gravure par une terre d'une autre couleur, et de recouvrir le tout d'un émail transparent ; c'est

6



ce que l'on fit dès le XII^e siècle, et peut-être même antérieurement à cette époque ; cette méthode de fabrication devint générale au XIII^e. Par ce procédé, en supposant l'émail enlevé, la terre incrustée ayant une épaisseur de quelques millimètres, le carreau conservait longtemps son dessin. La gravure du carrelage étant remplie, la poussière n'était plus arrêtée par les intailles, et on pouvait maintenir ces carrelages propres en les lavant et les balayant. Posés dans des chapelles ou dans des salles capitulaires, ou des appartements intérieurs dans lesquels on n'entrait qu'avec des chaussures molles et légères, on ne risquait pas de glisser sur leur surface émaillée.

L'un des plus anciens carrelages incrustés connus est celui de l'église de Saint-Pierre-sur-Dive; il est reproduit avec une scrupuleuse exactitude dans les *Annales archéologiques*². Le carrelage de Saint-Pierre-sur-Dive (près

¹ Le monastère de Sainte-Colombe, fondé en 630 par Clotaire II, est situé à deux kilomètres de Sens. Ces briques nous paraissent appartenir à ces premières constructions.

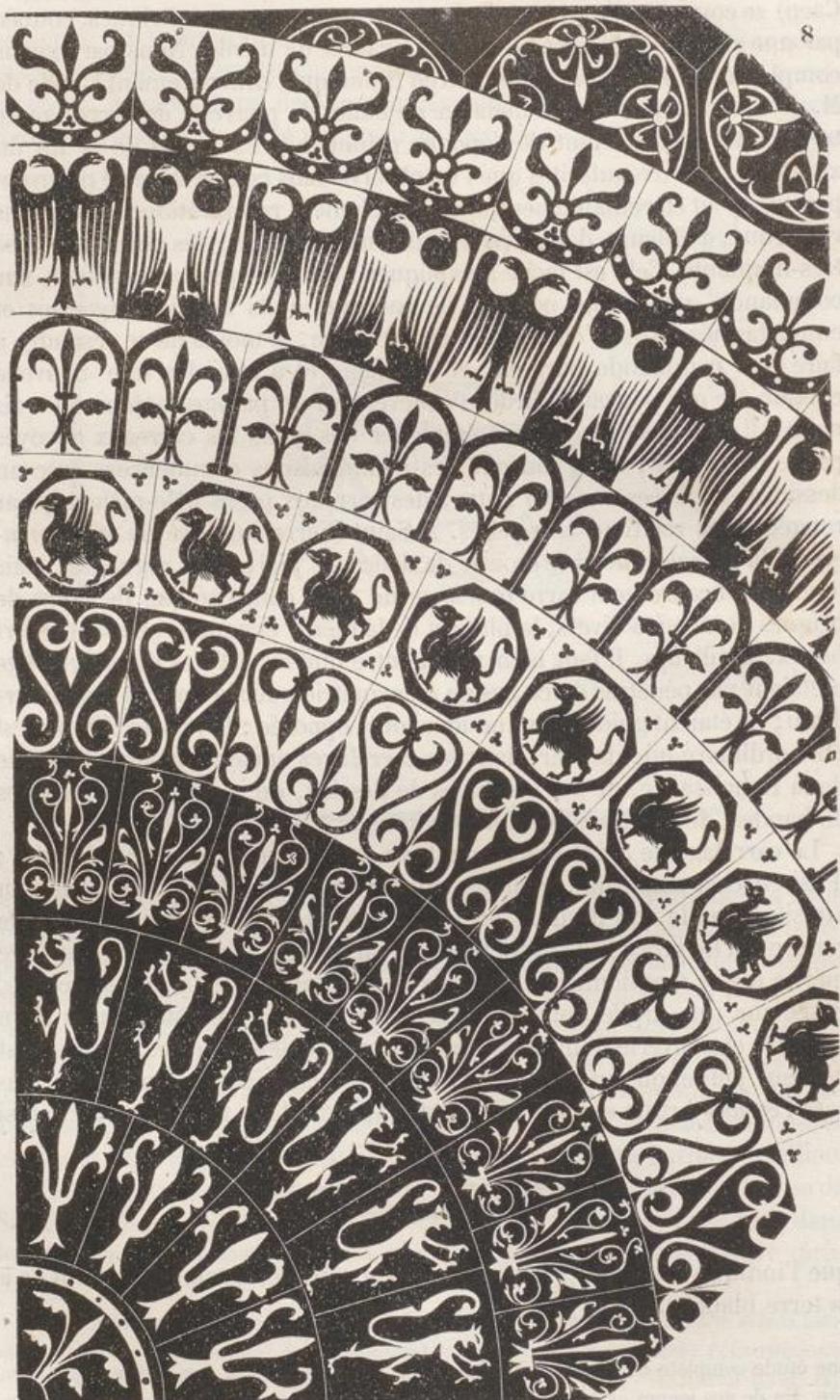
² *Annales archéol.*, pub. par M. Didron afné, t. XII, p. 284. M. Alfred Ramé fait paraître en ce moment un ouvrage spécial sur les carrelages émaillés (voy. *Étud. sur les carrelages historiés du XII^e au XVII^e siècle*). Cet ouvrage, accompagné de nombreuses planches exécutées avec le plus grand soin, ne saurait trop être recommandé. C'est

Caen) se compose d'une grande rosace de carreaux concentriques, coupée par une croix de dalles de pierre, et encadrée de même. Nous partageons complètement l'opinion de M. Alfred Ramé qui, contrairement à celle de M. de Caumont, admet ce mélange de dalles de pierre et de carrelage de terre cuite, comme étant de l'époque primitive, c'est-à-dire de la fin du XII^e siècle. Les irrégularités que l'on observe dans ce carrelage ne prouvent pas qu'il y ait eu remaniement, mais simplement restauration ; nous avons remarqué, d'ailleurs, dans tous les anciens carrelages, des défauts de pose très-fréquents. Cela est facile à expliquer : les fabriques envoyait, sur commande, un certain nombre de carreaux cuits depuis longtemps et emmagasinés ; lorsqu'on les mettait en place, à moins de se résoudre à faire une commande partielle et spéciale, et à attendre une nouvelle cuisson, ce qui pouvait retarder l'achèvement du pavage de deux ou trois mois, il fallait se résoudre à employer tels quels les carreaux envoyés par le briquetier ; de là souvent des combinaisons commencées avec un dessin et achevées avec un autre, des carreaux posés pèle-mêle, ou par rangées sans relations entre elles. A Saint-Pierre-sur-Dive, le *sujet principal*, la rosace centrale, croisée de dalles de pierre, est régulière ; mais le grand encadrement carré qui la cerne n'est composé que de rangs de briques de dessins divers, la plupart de la même époque cependant et fort beaux. D'ailleurs, il faut bien reconnaître que les artistes du moyen âge n'étaient pas pénétrés de ce besoin de symétrie puérile qui fait loi aujourd'hui ; ils étaient guidés par une idée toute opposée : la variété. Rien n'est plus ordinaire que de voir, dans les carrelages anciens, jusqu'à l'époque de la Renaissance, de ces mélanges de dessins, de ces divisions inégales de bandes, de bordures, de compartiments.

Le carrelage de Saint-Pierre-sur-Dive est incrusté jaune sur noir brun ; il est en cela conforme, comme couleur, aux carrelages mosaïques du XII^e siècle, où le noir domine, où le rouge n'est qu'accessoire quand on le rencontre. Le procédé de fabrication du carrelage de Saint-Pierre-sur-Dive mérite d'être mentionné : il consiste en une couche de terre fine noircie, posée sur une argile rouge grossière, estampée, incrustée d'une terre jaunâtre et couverte d'un émail transparent ; le dessin de ces carreaux est noir sur jaune, ou jaune sur noir. La terre blanc jaunâtre pénètre à travers l'*engobe* brune et vient s'incruster jusque dans l'argile rouge, ainsi

que l'indique la coupe (7) ; l'émail, étant safrané, donne un éclat d'or à la terre blanche.

une étude complète de cette partie importante de la décoration des édifices au moyen âge. Un de nos jeunes architectes, M. Amé, a fait également paraître un volume contenant les plus beaux carrelages des provinces de la Bourgogne et de la Champagne.



Nous présentons (8) une portion de la rosace en terre cuite émaillée

de Saint-Pierre-sur-Dive, qui est certainement une des belles compositions de ce genre. Les carreaux qui forment cette rosace excèdent les dimensions ordinaires ; quelques-uns ont 0,18 c. de côté, ceux octogones des écoinçons ont jusqu'à 0,23 c.

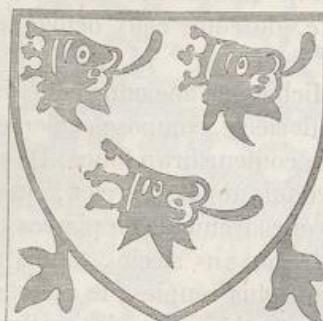
On voit encore, dans la chapelle Saint-Michel de l'ancienne collégiale de Saint-Quentin, un carrelage de la fin du XII^e siècle, composé également de bandes de pierre encadrant des briques de couleur brun foncé. De même à Saint-Denis, si nous en croyons les croquis de M. Percier, quelques carrelages des chapelles présentaient des encadremens de pierres unies. Ce système paraît donc avoir été adopté au XIII^e siècle, tandis qu'au XIII^e siècle les deux matières ne se trouvent plus réunies ; le carrelage de terre cuite couvre sans mélanges les salles pour le pavage desquelles il est réservé, et les dalles ne viennent plus s'y mêler.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, le rouge domine dans les carrelages du XIII^e siècle ; c'est qu'aussi le procédé de fabrication change et se simplifie. Il est à remarquer que, dans tous les arts et industries qui se rattachent à l'architecture, le XII^e siècle a, sur le XIII^e, une grande supériorité d'exécution ; les vitraux, les peintures, les sculptures, dallages incrustés et carrelages du XII^e siècle, et nous dirons même la construction des édifices, dénotent un soin et une recherche que le XIII^e siècle, préoccupé de ses grandes conceptions, abandonne bientôt. Le procédé de fabrication des carrelages du XII^e siècle, soit qu'ils fussent composés de pièces enchevêtrées, soit qu'ils fussent incrustés, exigeait beaucoup de temps, un grand nombre d'opérations successives, une main-d'œuvre lente. Au XIII^e siècle, on se contente de la brique rouge estampée, incrustée d'une terre blanc jaune, et couverte d'un émail transparent. Quelquefois la terre blanche fait le fond, plus fréquemment elle fait le dessin ; dans l'un comme dans l'autre cas, le procédé de fabrication est le même. Les carreaux noirs, pour être incrustés comme ceux de Saint-Pierre-sur-Dive, exigeaient cinq opérations successives, sans la cuisson : 1^o le moulage de la brique ; 2^o une première couverte d'une terre fine, noircie par un oxyde métallique ; 3^o l'estampage du dessin en creux ; 4^o le remplissage du creux par une terre blanche, le battage ; 5^o l'émaillage. Les carreaux rouges incrustés de blanc n'en exigeaient que quatre : 1^o le moulage de la brique ; 2^o l'estampage ; 3^o le remplissage du creux, le battage ; 4^o l'émaillage. Aussi, pendant le XIII^e siècle, les carreaux noirs sont généralement unis et ne sont employés que comme encadremens. L'émail des carrelages du XIII^e siècle est toujours, comme celui du XII^e, coloré en jaune ; il contribue à donner ainsi de l'éclat au blanc et au rouge.

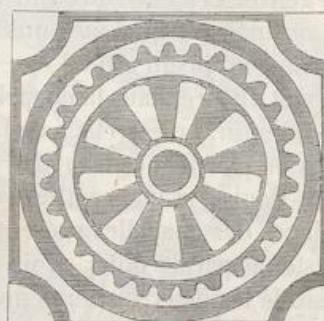
Les carreaux de brique rouge carrée incrustée, si fort en vogue au XIII^e siècle, forment des dessins isolés ou par quatre. Il n'est pas besoin de démontrer comment ce système permettait de trouver des combinaisons de dessins à l'infini.

Voici des carreaux incrustés et émaillés provenant du château de Coucy, façonnés d'après cette donnée.

La figure 9 présente deux carreaux dont le dessin est isolé; l'un



9



d' eux est un écusson armoyé. Les figures 10 et 11 donnent chacune un assemblage de quatre carreaux complétant un dessin circulaire¹.

10

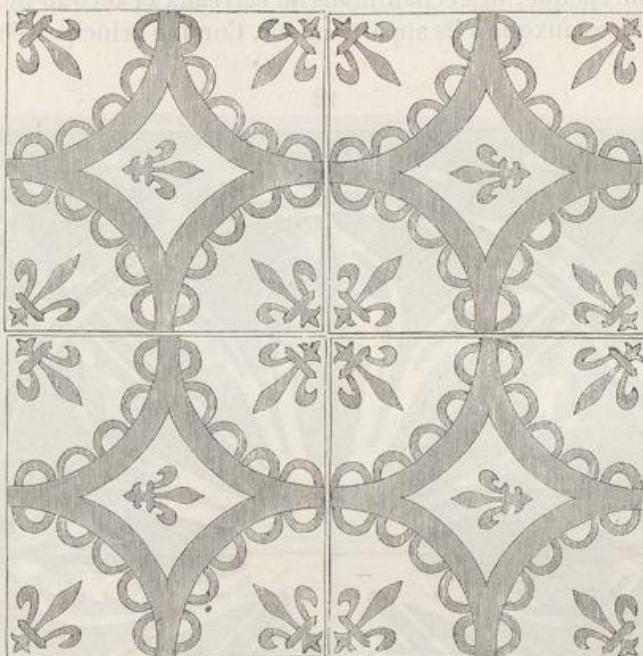


La fabrication de ces carreaux est grossière; nous sommes ici bien éloignés de la finesse et de la pureté des carreaux de Saint-Pierre-sur-Dive. Mais cependant, en simplifiant l'exécution pour obtenir des produits plus nombreux et moins longs à fabriquer, le XIII^e siècle sut faire d'admirables carreaux.

¹ Ces carreaux, aujourd'hui déposés dans l'ancienne abbaye de Prémontré, ont 0,12 c. de côté; ils nous ont été donnés par M. de Violaine. Ils servaient certainement de pavage aux salles du château de Coucy, qui datent de la première moitié du XIII^e siècle.

rables carrelages, et nous citerons entre autres ceux des chapelles de la

11



cathédrale de Laon, dont nous figurons (12 et 13) quelques échantillons, et le beau pavé de la salle du trésor de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, reproduit en entier dans les *Annales archéologiques* de M. Didron¹. Ce dernier carrelage, qui date de la fin du XIII^e siècle, présente une suite de compartiments de seize carreaux rouges incrustés de jaune, avec encadrements noirs unis. Les compartiments sont posés sur la diagonale, et les carreaux ont environ 0,42 c. de côté. De deux en deux, les compartiments offrent un mélange de carreaux noirs et blancs, à dessins mosaïques très-fins, qui jettent de l'éclat au milieu de cette riche composition. Les carreaux rouges et jaunes sont variés à chaque compartiment, et leurs dessins se combinent par quatre ou sont complets dans chaque brique.

Au XIII^e siècle, les dessins des carrelages incrustés sont encore larges, simples comme disposition générale ; ils deviennent plus confus et plus maigres pendant le XIV^e siècle. Une difficulté de nature à embarrasser les archéologues, lorsqu'il s'agit de reconnaître l'époque des carrelages, se présente fréquemment à partir du XIII^e siècle. Les briquetiers, qui possédaient dans leurs ateliers ces matrices en bois propres à imprimer les dessins destinés à orner les carreaux, s'en servirent longtemps après que ces estampilles avaient été gravées, et souvent des carrelages furent

¹ Voy. *Annales archéol.*, pub. par M. Didron ainé, t. XI, p. 65. Nous renvoyons nos lecteurs aux belles planches de ce recueil; elles donnent l'ensemble de ce carrelage.

fabriqués au XIV^e siècle avec des matrices faites pendant le XIII^e; cela explique comment on retrouve, dans des carrelages posés évidemment à une certaine époque, des échantillons de carreaux beaucoup plus anciens que les édifices auxquels ils appartiennent. Comme principe décoratif, les

12



carrelages ne se modifient guère du XIII^e au XV^e siècle; leur dessin s'amalgat de plus en plus; à la fin du XIV^e siècle, on introduit à profusion dans les carrelages des chiffres, des inscriptions, des armoiries, quelquefois même de petites scènes; on voit apparaître les tons verts, bleu-clair; le noir devient plus rare.

Nous donnons (14 et 15) deux portions de carrelages de cette époque qui proviennent des fouilles exécutées en 1840 dans les jardins de l'hôtel des Archives à Paris (ancien hôtel Soubise), et dont les dessins, rouge sur jaune, sont exécutés avec une rare perfection. Des fragments d'une bordure bleue et blanche furent découverts en même temps.

Les carrelages des XIV^e et XV^e siècles abondent; les villes de la Champagne, de la Brie, de la Bourgogne en sont encore remplies, et les ouvrages

spéciaux sur cette matière nous en présenteront des exemples assez nombreux pour que nous nous dispensions de les reproduire ici.

Pendant le xv^e siècle, le carrelage en brique incrustée se rencontre

43



encore, et nous en trouvons de beaux spécimens dans la ville de Troyes (16)¹. Mais alors apparaissent les carrelages en faïence peinte, dans lesquels les tons blancs, bleus, jaunes et verts dominent. Tout le monde connaît les carrelages des châteaux d'Écouen, de Blois, de l'église de Brou; nous en citerons un toutefois qui surpasse tous ceux que nous avons vus de cette époque : c'est le carrelage en faïence de la chapelle située au nord de la nef de la cathédrale de Langres. Il est difficile de rencontrer une

¹ De l'église de Saint-Nicolas à Troyes. Ce carrelage, qui se compose de briques circulaires enfermées dans d'autres briques carrées entaillées en quart^e de cercle, représente le monogramme du Christ entouré de la couronne d'épines. La date de 1552 est incrustée au-dessous du monogramme.

décoration de pavage à la fois plus riche, mieux composée et plus harmonieuse de tons.

On ne se contenta pas, pendant le moyen âge, de faire des carreaux

14



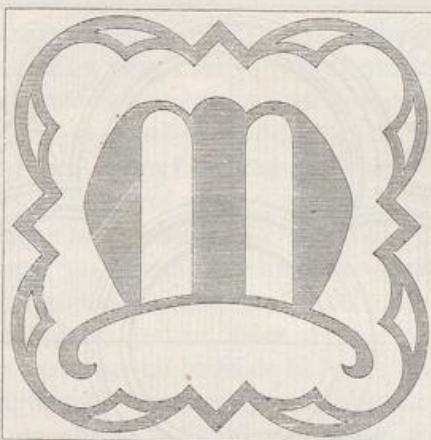
mosaïques ou incrustés de terres de couleurs différentes, on en fabriqua aussi avec des dessins en relief. Ces sortes de carrelages ne pouvaient s'exécuter qu'avec des terres très-dures, autrement les dessins eussent été promptement usés par les chaussures. Ces dessins en relief avaient l'avantage d'empêcher de glisser sur la surface du carrelage ; mais il devait être difficile de le maintenir en bon état de propreté, la poussière se trouvant arrêtée par les aspérités des dessins.

Nous possédons un échantillon de carreaux fabriqués suivant ce système et qui nous paraissent appartenir au xv^e siècle¹. La fig. 17 en donne le

¹ Ces carreaux nous ont été donnés par M. Mallay, architecte du Puy-de-Dôme ; ils proviennent de Riom.

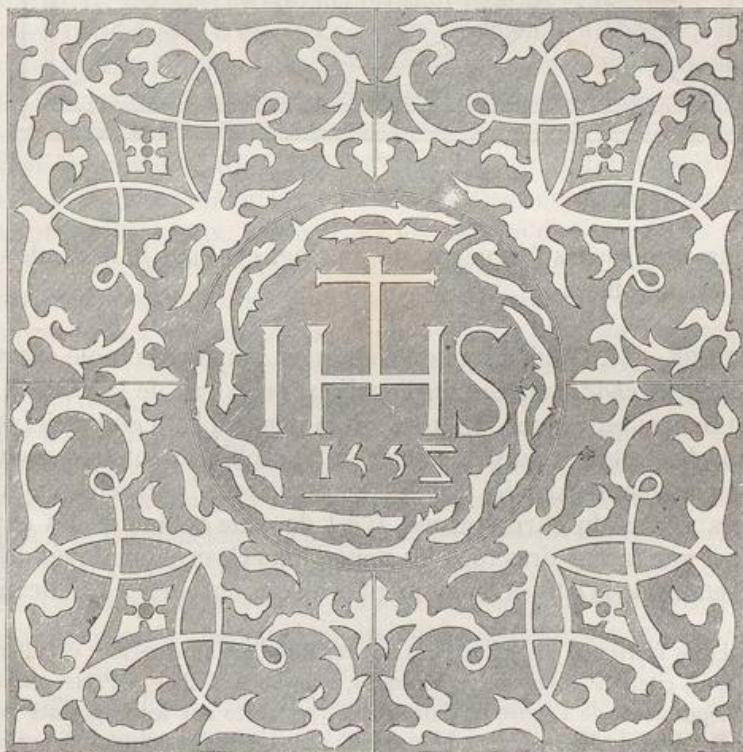
dessin ; les saillies n'ont pas plus de deux millimètres ; la terre en est fort compacte, bien battue et bien cuite.

15



Les carrelages en faïence furent encore employés en France pendant le

16

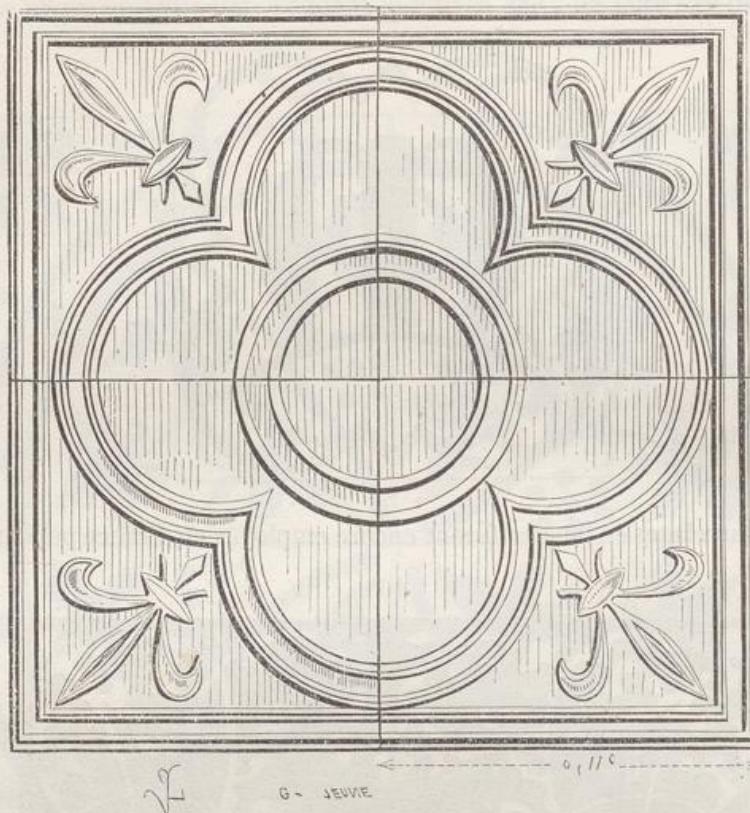


a JEUNE

xvii^e siècle, et l'usage s'en est perpétué en Italie, en Espagne, en Afrique

et en Orient jusqu'à nos jours. Chez nous, on ne les emploie plus guère

17



que pour carreler des fourneaux de cuisine, et, dans le midi, des salles de bain ou des offices¹.

CARRIÈRE, s. f. Originairement ce mot est employé comme *chemin où peut passer un char*, puis comme lieu d'où l'on extrait de la pierre à bâtir. De tout temps, en France, on a extrait la pierre à bâtir soit à ciel ouvert, soit dans des galeries creusées sous le sol. La colline Saint-Jacques à Paris est complètement excavée par les constructeurs parisiens depuis les premiers siècles du christianisme. C'est de cette colline et des environs d'Arcueil que furent tirés tous les matériaux calcaires employés dans les constructions de la cité, et notamment ceux qui ont servi à l'édification de

¹ Quelques fabricants briquetiers ont fait renaître l'art du carreleur émailleur avec succès. Nous citerons, entre autres fabriques, celle de M. Dubois à Paris, qui a fourni les carrelages neufs de l'église de Saint-Denis, restaurés sur les fragments anciens; celle de M. Millard à Troyes, dont les produits sont beaux; la fabrique de terres cuites émaillées de Langeais. Nous renvoyons nos lecteurs, pour de plus amples renseignements sur cet article spécial, à l'ouvrage de M. Alfred Ramé cité ci-dessus.